

## Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance

Des collectivités bienveillantes  
pour la bientraitance des enfants



## Offre de stage postdoctoral

La *Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance* de l'Université Laval offre un stage postdoctoral d'un an à temps complet (salaire annuel minimum<sup>1</sup> : 32 772\$, indexé de 2% le 27 mars 2018).

**Les candidatures seront reçues et étudiées en continu.** Le stage sera accordé au premier ou à la première candidat-e dont le dossier sera jugé positivement.

### LA CHAIRE COMME MILIEU D'ACCUEIL

Occupée par Marie-Hélène Gagné, professeure à l'École de psychologie de l'Université Laval, cette chaire est subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Depuis 2012, elle évalue une stratégie de prévention de la maltraitance infantile centrée sur le soutien à la parentalité, mettant à profit le programme à données probantes Triple P. De nombreuses données pouvant intéresser des chercheur-es de disciplines variées seront à la disposition du-de la stagiaire. L'exploitation de ces données est obligatoire dans le cadre du stage.

### RÉMUNÉRATION

Le salaire peut être négociable jusqu'à un certain point selon le mérite de la candidature. Il est possible de cumuler cette bourse avec d'autres bourses d'organismes subventionnaires ou d'infrastructures de recherche, dans les limites imposées par ces autres sources de financement.

### DURÉE DU STAGE

Un an à temps complet, ou l'équivalent, avec extension possible. Entrée en fonction dès que possible, au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2018. Le stage devra être terminé au 31 mars 2020.

### SUPERVISION, MILIEU DE STAGE ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le stage postdoctoral sera supervisé par la titulaire de la Chaire. Le-la stagiaire devra s'inscrire à l'Université Laval, ville de Québec, Canada, et bénéficiera des conditions décrites dans sa *Politique d'accueil et d'encadrement des stagiaires postdoctoraux* :

[https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Politiques/Politique\\_accueil\\_encadrement\\_postdoc\\_2011.pdf](https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Politiques/Politique_accueil_encadrement_postdoc_2011.pdf)

<sup>1</sup> Selon les normes de l'Université Laval : <https://www.rh.ulaval.ca/personnel-enseignant-et-de-recherche/stagiaires-postdoctoraux>

Le-la stagiaire aura accès à un poste de travail dans les locaux de la Chaire : une présence physique régulière est attendue. Il-elle pourra avoir accès à du soutien financier pour diffuser ses résultats de recherche (révision linguistique, traduction, frais de publication *open access*, participation à des colloques / congrès) pendant la période de validité de la bourse.

### **CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ**

- Être titulaire d'un Ph. D. ou l'équivalent depuis moins de 5 ans dans une discipline pertinente (ex. : psychologie, service social, psychoéducation, sciences infirmières, médecine sociale et préventive, économique, etc.).
- Avoir soutenu sa thèse avec succès au moment de débiter le stage postdoctoral.
- S'inscrire comme stagiaire postdoctoral à l'Université Laval.
- S'engager formellement à :
  - participer activement aux travaux, réunions et événements organisés par la Chaire;
  - soumettre au moins deux articles dans une revue scientifique avec comité de lecture, en respectant les règles d'authorship en vigueur;
  - mentionner le soutien financier de la Chaire lors de toute communication, publication ou autre réalisation découlant de ses travaux.

### **PRÉSENTATION DE LA DEMANDE**

- Lettre d'engagement du candidat à respecter les conditions d'octroi de la bourse (1 page maximum).
- Document démontrant en quoi l'expertise du candidat est pertinente au regard du domaine de recherche de la Chaire (épidémiologie sociale, science de la prévention, science de l'implantation, maltraitance envers les enfants, évaluation de programme, évaluation coûts-bénéfices, etc.) (3 pages maximum, références en sus).
- Curriculum vitae incluant la liste des contributions à la recherche (communications, publications, etc.).
- Copie du diplôme de 3<sup>e</sup> cycle ou document attestant que les exigences du programme de 3<sup>e</sup> cycle ont été respectées, ou qu'elles le seront au moment de débiter le stage postdoctoral (un document certifié sera requis pour confirmer la bourse, le cas échéant).
- Une lettre de recommandation d'un-e chercheur-e connaissant bien les travaux du-de la candidat-e.

### **DÉPÔT DES CANDIDATURES ET PROCESSUS DE SÉLECTION**

Les candidatures doivent être acheminées par voie électronique ou postale à : Marie-Hélène Gagné, Professeure • École de psychologie, Université Laval • 2325, rue des Bibliothèques, Pavillon F.-A.-Savard, 11<sup>e</sup> étage • Québec (Québec), G1V 0A6 • Canada • [marie-helene.gagne@psy.ulaval.ca](mailto:marie-helene.gagne@psy.ulaval.ca)

Un comité composé de la titulaire de la Chaire et d'au moins un-e autre chercheur-e évaluera les dossiers. Il pourra convoquer les candidat-e-s en entrevue au besoin. Pour les candidats provenant de l'étranger, des technologies de rencontre à distance (ex. : Skype, visioconférence...) seront envisagées. La décision du comité sera ensuite acheminée aux candidat-e-s et sera sans appel.